9

GRANDE
LISTE NATIONALE
DES GAGNANS
A LA RÉVOLUTION,

COMPARÉE au petit nombre de ceux qui y perdent.

JUSQU'ICI on s'est beaucoup étendu sur les avantages de la révolution qui va donner une nouvelle vie à la France ; dans tous les endroits publics, dans toutes les sociétés particulières on ne parle que du bonheur dont nous allons jouir.

A

Plus de despotisme ; liberté générale ; plus d'impôts : le pain sera bientôt pour rien, le vin pour pas grand chose. L'argent va devenir si abondant qu'on ne saura plus à quoi le dépenser, &c. &c. &c. Telles sont les espérances que chaque jour voit éclore, et que des milliers de bouches heurlent à toutes les heures. Mais cela ne suffit pas ; il faut montrer la réalité aux yeux de la multitude, dont toute la science consiste dans ce proverbe trivial, il est vrai, mais plein de sens.

Un tient, vaut mieux que deux tu l'auras.

Pour affermir de plus en plus le patriotisme de nos bons Parisiens, et les prémunir contre la contagion de la lâcheté Brabançonne, nous croyons faire plaisir au public de lui donner comme une preuve évidente de la prospérité nationale, l'état de ceux qui sentent déja les heureux effets de la révolution.

Si nous y joignons la liste du petit nombre de ceux qui y perdent, loin d'affoiblir par-là les avantages ineffables de notre nouvelle constitution, nous en tirerons la conséquence toute naturelle, que c'est apparemment une punition pour ceux qui ne sont pas bons pa-



triotes, et qu'il ne tient qu'à eux, en rendant à cette mère tendre, ce qu'ils lui doivent d'hommages et de soumission, d'éprouver ses bontés, et d'être bientôt au nombre de ses heureux enfans.

Nous entrons en matière.

Gagnans à la révolution.

L'assemblée nationale. Trente mille livres par jour, indépendamment du sol pour livre national sur les dons patriotiques dont elle est dépositaire non comptable, et sans parler du tour du bâton qu'on peut mettre au nombre de ses bénéfices certains.

Il est tout simple que ceux qui versent sur la France la corne d'abondance, soient les premiers récompensés.

Les différens régimens qui se sont emparés des caisses, et qui ont forcé leurs chefs à payer même ce qui n'étoit pas dû.

Le cidevant régiment des Gardes, dont on a payé bien cher le sacrifice qu'il a fait de sa gloire et de sa fidélité, et qui est amplement dédommagé de ne plus veiller autour du trône, par l'honneur insigne d'être aux ordres de la

municipalité, et d'avoir pour officiers les meilleurs patriotes que la révolution a tiré de leur obscurité.

Les majors de division, les aides-majors de bataillon, les officiers de la troupe soldée, qui sont tous grassement payés, et que la reconnoissance plus que l'intérêt fait tenir constamment attachés à leurs postes.

Les juges de paix, les commissaires de police, les greffiers, les secrétaires de district. Il est impossible de croire que tous ces gens ne veuillent pas le bien de leurs concitoyens.

Les journalistes patriotes, Carra, Marat, Camille Desmoulins, Prudhomme, Gorsas, Audouin, sous-savans modestes qui donnent à deux sous par jour de grandes leçons au peuple, qui ne sauroit être trop reconnoissant d'entendre la vérité à bon marché, et qui paie d'aussi importans services par une célébrité qui leur assure une marque distinguée dans l'opinion publique.

Les imprimeurs à la suite de ces docteurs nationaux.

Les habitués des galleries du manége, qui ont quarante sous par jour. Les motionnaires du palais-royal, qui font passer dans l'ame de leurs auditeurs l'amour du bien public, en les

détachant des biens particuliers qui ne sont propres qu'à corrompre le cœur.

Les limonadiers dont la maison s'est transformée en école de révolution, toujours pleine d'une foule de prosélites à qui ils ont l'art de faire avaler leurs breuvages comme le contre-poison des anciens principes et des anciennes idées. On dit qu'ils ont eu jusqu'ici un débit prodigieux ; on cite même un de leurs confrères, décoré du titre de capitaine qui, à raison de l'affluence qui se porte chez lui, a reçu il y a quelque tems une balle de café en présent.

Tous les couriers de la propagande, chargés de porter la lumière dans l'univers, et qui sont payés à tant la course par le club des Jacobins.

Les colporteurs affidés aux auteurs dont nous avons parlé ci-dessus.

Les marchands de draps aux couleurs nationales.

Les marchandes de modes qui tiennent magasin de cocardes patriotiques.

Les arquebusiers, ceinturoniers, fourbisseurs, guetriers, suivant l'armée Parisienne.

Les boutonniers, les agriministes employés à faire des épaulettes à tous nos héros.

On assure même que, pour perpétuer le crédit de toute cette classe de marchands, l'as-

semblée nationale va rendre un décret qui changera tous les six mois tout ce qui a rapport à l'équipement d'un soldat national.

Les cabarets chargés de perpétuer l'ivresse du peuple ;

Les filles occupées à soutenir à leur véritable hauteur les droits de l'homme.

Les espions nationaux qui veillent jour et nuit autour du berceau de la constitution, pour empêcher qu'elle ne s'assoupisse, et que les aristocrates ne profitent de son sommeil pour l'étouffer. Ces gens là ont des profits proportionnés à l'importance de leurs fonctions.

J'allois oublier les aide-de-camp qui, indépendamment des pour-boires journaliers, obtiennent facilement du club de 1789 des certificats d'honneur et de probité.

Les ateliers de charité qui sont payés le jour pour entretenir les routes auxquelles ils ne travaillent pas, et le soir à déménager les hôtels gratis, pour les propriétaires.

Certains avocats qui, connus de tout tems pour embrouiller les affaires des autres, ont parfaitement arrangé les leurs, et ont rempli leurs sacs de tout ce qui étoit à leur convenance.

J'en connois qui par esprit d'habitude, n'ont

pas changé de société, en se trouvant à la tête des *sots* ; seulement l'amour propre les a fait changer de place.

Tous les gens qui avant 1789 n'avoient rien, et qui se trouvent avoir quelque chose aujourd'hui, en attendant qu'ils aient tout ce qu'ils méritent.

Les fripons, les scélérats, qui n'ayant plus ni loix, ni tribunaux à craindre, sont sûrs de l'impunité.

Tous les nouveaux juges qui auront des apointemens, avec des facilités infinies, pour augmenter leur fortune, et qu'on a dispensés de la représentation, ainsi que de l'ancien costume, afin qu'on ne fût plus dans le cas de dire :

> D'un magistrat ignorant,
> C'est la robe qu'on salue.

Tous les notables citoyens appelés aux places lucratives des départemens et municipalités, et dont quelques-uns seront tout étonnés d'avoir un carosse qui ne leur coûtera rien, et qui espèrent par ce moyen se garantir de la crotte.

Et pour terminer cette intéressante liste :

Les anglais qui nous ont envahi tout notre

commerce, et qui quoiqu'ils aient répandu parmi nous beaucoup d'argent, gagnent encore au change.

Enfin toutes les puissances qui jouissent de notre or ; mais il y a un correctif à ce petit inconvénient; nous allons avoir bientôt en mouvement une quantité prodigieuse de moulins à papier, cela suppose que nous avons beaucoup de chiffons et de guenilles, et c'est une nouvelle branche de commerce dont nous sommes redevables à nos divins législateurs.

Jettons à présent un œil de pitié sur ceux qui perdent à la révolution ; au moins en les plaignant, pouvons-nous nous flatter de les voir quelque jour revenir à résipiscence.

Perdans à la révolution.

Le roi qui n'a plus ni sceptre, ni couronne, ni ministres, ni armée, ni magistrats, ni sujets et à qui l'on rogne tous les jours la modique pension que l'assemblée nationale a bien voulu lui accorder. *C'est sa faute.*

Les princes obligés de s'expatrier. *C'est leur faute.*

Le clergé qu'on a volé, et qui sera mal,

ou point payé du salaire qu'on lui a fixé. *C'est sa faute.*

La noblese qu'on a dégradée, à qui on a ôté ses pensions, dont une partie étoit le prix du sang versé pour la patrie. *C'est sa très-grande faute.*

Les magistrats qui avoient acheté bien cher le droit de défendre le peuple et de rendre la justice à qui on enlève la considération, seul intérêt de leurs offices, et qu'on ne remboursera qu'avec des torche-culs. Ils n'ont que ce qu'ils méritent.

Les commerçans qui sont obligés de faire banqueroute.

Les manufactures qui sont fermées.

Les peintres, les doreurs, les vernisseurs, les sculpteurs, (le décret qui supprime la noblesse, les a fait vivre un instant ; mais c'est fini actuellement.)

Les charrons, les menuisiers, les agreministes, les passementiers.

Les graveurs qui sont réduits à ne plus graver que les devises de quelques municipalités.

En un mot tous les ouvriers qui avoient des loyers bien chers à raison de leurs occupations, et qui vont payer de grosses capitations quoiqu'ils ne fassent plus rien.

Les imprimeurs-libraires qui ne tiennent que des écrits sages, et qui, pour se dédommager de leurs avances, sont obligés de traiter avec la beurrière ou l'épicier.

Les seigneurs dans les campagnes, qui ne reçoivent plus leurs droits, et les vassaux qui ne reçoivent plus de secours de ceux à qui ils ne payent plus rien.

Les pauvres qui trouvent tous les hôtels des riches abandonnés, et les maisons religieuses désertes.

Enfin ceux qui possèdent quelque chose, menacés par ceux qui n'ont rien.

RÉCAPITULATION.

Gains.	*Perte.*
Scélératesse.	Autorité légitime.
Intrigue.	Respect de la religion.
Cabale.	Fidélité aux loix.
Ingratitude.	Reconnoissance.
Insubordination.	Prospérité.
Irréligion.	Considération.
Imposture.	Ordre.

Licence.	Tranquillité.
Vol.	
Impunité.	
Voilà les profits.	Voilà les pertes.

Vive la constitution ! vive la nation !

Par Saint-Jean Bouche d'or.

A MM. mes Représentans malgré moi.

MESSIEURS,

J'implore votre commisération, si toutes fois vos cœurs en sont susceptibles. J'ai le malheur d'exister : cependant je suis attachés à mon existence. Vous qui connoissez, comme personne, les droits de la nature, vous savez qu'elle répugne à mourir. Vous frémissez intérieurement à l'aspect de cette fatale lanterne, que vos opérations semblent braver. Vous ne refuserez donc pas de m'entendre sur votre décret concernant les bibliothèques.

Un père bibliomane m'a laissé pour tout bien cent pistoles de rentes et vingt mille volumes, avec une grande maison qui les contient. Jusqu'à vous, Messieurs, j'ai vécu délicieusement de ce modique revenu, qui suffisoit à l'entretien de mon corps ; les jouissances de mon ame me le faisoient presqu'oublier. Aujourd'hui que vous avez remplacé par un tribut sur l'esprit celui que la féodalité percevoit sur les divers élémens, ajoutant au don forcé patriotique et à d'autres charges publiques énormes, un impôt sur le mobilier, et nommément sur les livres, il ne me reste que la perspective d'être obligé de mourir de faim, ce qui ne s'accorde guère avec ma liberté solemnellement déclarée par la constitution.

Or, que je sois réduit à la nécessité de mourir de faim, c'est ce que je vais démontrer à la hauteur de vos intelligences. *Je ne saurais travailler à la terre et je rougirois de mandier* (1). L'état de voleur me révolte encore, malgré le rang essentiel qu'un de vos héros lui accorde dans la société : enfin je ne connois personne qui voulut me salarier pour jouer toute la journée le rôle d'un homme qui ne fait que se levés

(1) Luc. 16. 3.

et s'asseoir. A vous, Messieurs, est réservée cette bonne fortune; d'un autre côté, au moment actuel, il m'est impossible, sur-tout, dans le petit lieu que j'habite loin de Babylone, de vendre ma bibliothèque. J'ai proposé la chose à M. notre maire ; il m'a demandé ce que me demanderoit, sur la même proposition, tel honorable membre de ma connoissance ; *qu'est-ce qu'une bibliothèque ?*

Ce qui a coûté à mon père soixante mille francs, vous l'estimeriez bien vingt mille. Si vous n'imposez qu'à raison de six deniers pour livres, c'est 500 livres. Encore un coup, Messieurs, comment vivrai-je ? et ne faut-il pas que je vive ? Vous me repondrez peut-être que vous ne voyez pas grande nécessité à cela. Eh bien ! je vous déclare que je vivrai en dépit de votre auguste insouciance. Je me chaufferai avec mes livres : vous voyez même que j'améliorerai par-là mon existence physique, puisque j'épargnerai mon bois. Sans doute que plus d'un individu possédans bibliothèque, sera contraint de prendre le même parti : vous y gagnerez l'accomplissement de vos sublimes desseins. La France, dégagée des monumens de l'erreur, ne verra désormais que la lumière de la vérité, consignée dans les droits de l'homme, ou dans le

livre par excellence, également digne de ceux qui le publient et de ceux qui vont en jouir, les salariés, les mendians et les voleurs. Paul, Augustin, Pascal, Arnaud, Bossuet, Fénélon et tant d'autres petits génies qui étoient en possession d'abuser le monde, en lui persuadant qu'il vaut mieux souffrir des maux inévitables et vivre tranquille, que de s'égorger pour préparer le bonheur des races futures ; tous ces aristocrates seront effacés de la mémoire des hommes ; et les hommes apprendront de l'incomparable *Barn*. . . que le secret infaillible de rendre un empire florissant, est de répandre tout le sang qui n'est pas pur comme le sien. C'est ainsi, Messieurs, que sans y penser vous opérez tous les jours de nouveaux miracles. Daigne la providence vous convertir, voilà le plus grand miracle qu'elle auroit fait depuis la création.

A tout hasard, Messieurs, je vous présenterai une réflexion sur le décret qui est l'objet de ma supplique. Vous avez taxé les cabinets et les bibliothèques comme appartenans à un luxe qui doit essentiellement supporter l'impôt : mais vous n'avez point pensé à une manie bien autrement *luxurieuse*, dont le nom semble se produire de lui-même auprès de vous; je veux

dire celle des *foutulipiers* et autres amateurs de fleurs], qui enfouissent dans un petit espace des sommes d'argent très-considérables. Hâtez-vous de les ajouter au décret. Plus d'un parmi vous qui ne mangeoit que du pain, afin de se procurer le spectacle des chefs-d'œuvres de la nature, se verra contraint aussi, pour ne pas mourir de faim, de détruire ces chefs-d'œuvres dans leur principe. *Erostrate* a acquis un nom seulement en brûlant un temple, ou une merveille de l'art. Que de merveilles de la nature et de l'art vous aurez anéanties tout à la fois ! Combien vous serez plus fameux qu'*Erostrate*.

Bibliophil. Misodémonocrate.